

Informations de base	
2011/0283(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Fonds structurels et Fonds de cohésion: dispositions relatives à des instruments de partage des risques en faveur des États membres touchés ou menacés par de graves difficultés quant à leur stabilité financière	
Modification Règlement (EC) No 1083/2006) 2004/0163(AVC)	
Subject	
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes	
4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)	
5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt	
8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	

Acteurs principaux		
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)
	REGI Développement régional	HÜBNER Danuta Maria (PPE)
		Rapporteur(e) fictif/fictive KLEVA KEKUŠ Mojca (S&D) SCHROEDTER Elisabeth (Verts/ALE) VLASÁK Oldřich (ECR) ANGOURAKIS Charalampos (GUE/NGL) SZEGEDI Csanád (NI)
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis
	CONT Contrôle budgétaire	RIVELLINI Crescenzo (PPE)
	ECON Affaires économiques et monétaires	PAKSAS Rolandas (EFD)
	EMPL Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.

Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date		
	Education, jeunesse, culture et sport	3164	2012-05-10		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire			
	Politique régionale et urbaine	HAHN Johannes			
Comité économique et social européen					
Comité européen des régions					